



Charte

La charte de Yoga Suisse constitue la base qui permet à ses membres et aux groupes de personnes intéressées qui s'y apparentent de se faire une idée claire des missions, directives et visions de Yoga Suisse et d'être perçus comme une unité par le public.

Yoga Schweiz Suisse Svizzera
Association professionnelle
Aarberggasse 21, 3011 Berne
Tél. 031 311 07 17, Fax 031 311 07 11
E-mail: info@yoga.ch
Internet: www.yoga.ch



1. PROFIL DE L'ASSOCIATION

Yoga Suisse

- est une association professionnelle dont le but est de défendre les intérêts de ses membres de façon optimale;
- est au niveau suisse une fédération d'écoles de formation, d'enseignants diplômés et reconnus YS, d'étudiants inscrits dans l'une des écoles de formation reconnues par Yoga Suisse, de pratiquants de yoga, de membres donateurs et de membres d'honneur;
- répartit le travail et les services à fournir entre le secrétariat, le comité, les commissions et les groupes de travail. A part le secrétariat qui est responsable des affaires opérationnelles, la plupart des autres organes ou personnes travaillent bénévolement;
- elle est en majeure partie financée par les cotisations de ses membres.



2. MISSIONS PRINCIPALES

Yoga Suisse

- préserve la vivacité et l'ouverture d'esprit du yoga;
- informe au moyen de ses organes de publication sur tous les aspects du yoga, en particulier ses membres et les groupes de personnes intéressées qui s'y apparentent;
- édicte des directives sur le contenu et l'étendue de la formation et veille à ce qu'elles soient respectées;
- assure la qualité de la formation et celle des diplômes obtenus dans le cadre d'un examen central, non dépendant des écoles de formation;
- garantit la qualité de la formation continue des enseignants de yoga;
- assure la formation et la formation continue des experts aux examens;
- entretient les contacts avec les organisations et les fédérations importantes au niveau national et international et agit de sorte que ces contacts contribuent à la consolidation du yoga;
- s'engage pour la reconnaissance de la profession d'enseignant de yoga par les administrations et les institutions.



3. CODE DE DÉONTOLOGIE

Yoga Suisse

- accueille toute personne qui s'intéresse au yoga, ses membres entretiennent des relations respectueuses entre eux;
- se déclare reliée aux enseignements de sagesse et de vie du yoga et en préserve le patrimoine culturel;
- représente différentes voies du yoga et différents styles de pratique;
- adopte une position politique et confessionnelle neutre et s'abstient de toute activité politique, confessionnelle ou économique allant au-delà des buts de la fédération.



4. ORIENTATION QUALITATIVE

Yoga Suisse

- garantit la compétence professionnelle des enseignants certifiés par elle et la qualité de l'enseignement que ceux-ci prodiguent;
- requiert pour l'obtention du diplôme d'enseignant de yoga une formation de quatre ans, suivie dans une des écoles de formation reconnues par Yoga Suisse, ainsi que la réussite du diplôme selon les critères de l'UEY (Union Européenne de Yoga);
- reconnaît les diplômés de formations de yoga équivalentes.



5. VISIONS

Yoga Suisse

- est considérée comme l'interlocutrice principale en matière de yoga auprès des organismes qui assurent le maintien de la qualité, des administrations ou organisations similaires;
- est la référence compétente et neutre pour le yoga en Suisse;
- est perçue comme étant la première adresse en Suisse pour la communication sur le thème du yoga.

VOICI LES RAISONS D'ADHÉRER À YOGA SUISSE

Sept raisons en faveur d'une adhésion professionnelle

- Vous attestez vos compétences professionnelles élevées
- Vous profitez d'un large éventail d'offres de formation continues correspondant au standard de l'association professionnelle et de l'Union Européenne de Yoga
- Vous disposez d'une plateforme de communication et de publication attractive pour vos cours et séminaires
- Vous recevez trois fois par an la revue «Les Cahiers du Yoga»
- Vous pouvez utiliser gratuitement le «téléphone conseil»
- Vous profitez de solutions d'assurance avantageuses
- Vous êtes membre de l'association faîtière «Xund» et bénéficiez par conséquent d'une certification «Xundpunkt»

Six raisons en faveur d'une adhésion en tant qu'école formatrice

- Vous profitez d'un programme de formation unifié qui est basé sur l'Union Européenne de Yoga
- Vous faites partie intégrante des examens centraux, organisés par l'association professionnelle
- Vous profitez de l'assurance de la qualité et de standards de formation élevés
- Vous disposez d'une plateforme de communication et de publication attractive pour vos cours et séminaires
- Vous recevez trois fois par an la revue «Les Cahiers du Yoga»
- Vous élargissez vos connaissances et vos expériences dans le cadre d'échanges avec d'autres écoles formatrices

Deux raisons en faveur d'une adhésion simple

- Vous recevez trois fois par an la revue «Les Cahiers du Yoga» - une plateforme de communication et de publication attractive
- Vous profitez de réductions pour divers séminaires et congrès de Yoga